

**44010 - Engagement des jeunes**

**Unis-Cité Alsace - Proposition d'adoption  
de la convention d'objectifs 2019-2021  
et d'attribution d'une subvention de  
fonctionnement pour l'exercice 2019**

**Rapport n° CP/2019/279**

**Service gestionnaire :**

J350 - Service de la jeunesse et de la vie associative

**Résumé :**

Le Département du Bas-Rhin a affirmé sa politique jeunesse à travers le plan d'Action Enfance, Jeunesse, Famille adopté par l'Assemblée Plénière en juin 2018. Dans ce cadre, le Département contribue à l'autonomie des jeunes en soutenant les associations départementales qui développent des actions socio-éducatives visant à accompagner les jeunes dans leur parcours de vie et favorisant leur responsabilité et leur engagement.

Le présent rapport propose de décider d'attribuer une subvention à l'association Unis'Cité Alsace.

**1. Un contrat d'objectifs 2019-2021 pour accompagner les jeunes bas-rhinois dans leur parcours de vie. L'action départementale favorise leur responsabilité et leur engagement.**

L'association Unis'Cité Alsace anime et développe le dispositif du "Service Civique", véritable engagement volontaire au service de l'intérêt général.

Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap), le « Service Civique » propose à des jeunes de toutes origines sociales et culturelles et de tous niveaux d'études, de mener pendant une période d'en moyenne huit mois et à temps plein, des projets sur des thématiques diverses telles que la culture et les loisirs, le développement international et l'action humanitaire, l'éducation pour tous, l'environnement, l'intervention d'urgence en cas de crise, la mémoire et la citoyenneté, la santé, la solidarité et le sport.

Les jeunes volontaires bénéficient ainsi d'une aide matérielle, d'un soutien individualisé dans l'élaboration de leur projet d'avenir et d'une ouverture sur la citoyenneté.

Dans le Bas-Rhin, l'association Unis'Cité Alsace, partenaire reconnu et membre d'un réseau national, bénéficie d'un agrément délivré par l'Agence Nationale pour le Service Civique. En 2018, l'association a accueilli 250 volontaires dont 100 dans le Bas-Rhin, 100 dans le Haut-Rhin et 50 en intermédiation.

Le Département du Bas-Rhin soutient l'association Unis'Cité depuis 2008 dans le cadre de contrats d'objectifs pluriannuels. Le dernier contrat en vigueur couvrait la période 2016-2018. Pour 2019-2021, les orientations suivantes ont été définies :

- favoriser l'autonomie et la responsabilisation de l'ensemble des jeunes, en développant des actions qui s'inscrivent dans la durée ;
- veiller à la portée éducative des actions ;
- apporter un soutien aux initiatives des jeunes ;

- veiller à la participation réelle des jeunes dans l'élaboration et la réalisation de tout projet les concernant ;
- informer l'ensemble de la population des initiatives réalisées par les jeunes ;
- travailler en relation et en partenariat avec les autres acteurs des territoires qui interviennent en direction des jeunes.

## **2. Un partenariat renforcé autour des missions départementales**

Le recrutement des volontaires privilégie la diversité des profils, la mixité sociale et la mobilité. Les volontaires effectuent des missions d'intérêt général avec des associations ou des collectivités dans les domaines de l'environnement, du handicap, de la prévention, de l'autonomie, etc. Ils bénéficient d'une formation civique et citoyenne, d'un suivi au projet d'avenir et d'un accompagnement de proximité assuré par les coordinateurs. Les jeunes perçoivent une indemnité mensuelle de 472 € versée par l'État et de 107 € par l'association.

Le partenariat avec l'association Unis'Cité s'inscrit dans la durée et contribue à enrichir la politique jeunesse du Département, à valoriser et à rendre visibles les actions menées par les volontaires. Ainsi, consolidée par une réelle collaboration traduite par un partage d'expériences, la formalisation du partenariat entre le Département et l'association Unis'Cité s'exprime à travers la mise en place de projets communs et la réalisation d'événements : l'osterputz au château du Haut Koenigsbourg, la tenue du stand du CD 67 au NL CONTEST en sont des exemples.

Une mutualisation des moyens, notamment des formations conjointes au profit des volontaires du Département et de ceux d'Unis'Cité, a été proposée. Les volontaires missionnés sur la sensibilisation aux prises de risques sont formés par le service jeunesse et vie associative.

Le bilan 2018 réalisé par Unis'Cité démontre la pertinence des actions engagées par les volontaires de l'association en direction des usagers bas-rhinois, en particulier les enfants, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées ; il met en lumière la volonté visant à favoriser la mixité des jeunes recrutés (originaires de milieux ruraux ou urbains, diplômés ou non), tout en veillant à sécuriser leurs parcours post service civique. Par la mise en place d'une réelle démarche d'insertion sociale et professionnelle, l'association répond aux enjeux prioritaires que porte également le Département auprès des jeunes.

Aussi, depuis fin 2018, un service civique alterné pour lutter contre le décrochage scolaire est expérimenté sur le territoire Nord, grâce à un soutien spécifique du Département dans le cadre du Fonds d'appui aux Politiques d'Insertion.

Il est proposé à la Commission Permanente :

- de décider d'attribuer une subvention d'un montant de 100 000 € à l'association Unis'Cité Alsace pour l'année 2019, au titre de l'aide à l'engagement des jeunes ;
- d'approuver les termes du projet de la convention d'objectifs 2019-2021 à conclure entre le Département et l'association Unis'Cité Alsace ;
- d'approuver les termes du projet de la convention financière 2019 à conclure entre le Département et l'association Unis'Cité Alsace, en vue du versement de la subvention ;
- de décider que le versement de la subvention à l'association Unis'Cité Alsace s'effectuera selon les modalités suivantes : versement d'un acompte de 50 % de la subvention dès réception de la convention financière signée, versement du solde en fin d'année au regard de l'évaluation, par le Département, de la réalisation des objectifs fixés par la convention.

La Commission de l'Enfance, de la Famille et de l'Education a émis un avis favorable le 20 juin 2019.

| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | Crédits proposés |
|--------------------------------|-----------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------|
| 34013                          | 65-6574-33      | 100 000,00 €                                     | 100 000,00 €                      | 100 000,00 €     |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- décide d'attribuer une subvention pour 2019 d'un montant de 100 000 € à l'association Unis'Cité Alsace, au titre de l'aide à l'engagement des jeunes ;*

*- approuve les termes du projet de la convention d'objectifs 2019-2021 à conclure entre le Département et l'association Unis'Cité Alsace et autorise son président à signer cette convention ;*

*- approuve les termes du projet de la convention financière 2019 à conclure entre le Département et l'association Unis'Cité Alsace, en vue du versement de la subvention, et autorise son président à signer cette convention ;*

*- décide que le versement de la subvention à l'association Unis'Cité Alsace s'effectuera selon les modalités suivantes : versement d'un acompte de 50 % de la subvention dès réception de la convention financière signée, versement du solde en fin d'année au regard de l'évaluation, par le Département, de la réalisation des objectifs fixés par la convention.*

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,



Frédéric BIERRY